



# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

## ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

### 2019-2020



# Certificat de qualification professionnelle

Animateur périscolaire

Les besoins d'accueil des enfants avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne, se sont considérablement développés ces dernières années. Cela s'est accompagné d'un essor du métier d'animateur périscolaire, souvent exercé à temps partiel, par des salariés pas ou peu qualifiés, pendant des temps courts de la journée.



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs péri et extra scolaires.
- Accompagner les stagiaires dans un parcours formatif leur permettant d'identifier leurs compétences acquises à travers leurs expériences.
- Permettre aux stagiaires de se confronter aux compétences attendues de la professionnalisation.
- Favoriser la formalisation d'un projet professionnel.

Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : l'obtention du CQP donne une équivalence à une des UC du BPJEPS et à 2 UC du CPJEPS ; il donne aussi l'équivalence BAFA.





## Pour quel public ?

Ce diplôme s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'animateur périscolaire ou occupant cet emploi, pour développer ses compétences et accéder à la qualification professionnelle correspondante.

## Organisation

Les stagiaires seront accompagnés tout au long de leur formation par un tuteur.

**Dates :** Décembre 2019 à juin 2020

- 31 jours en centre soit 217H de formation théorique
- 204H en entreprise

**Coût :** 2300 euros  
Possibilité d'aide au financement par Uniformation ou votre OPCO de rattachement pour les associations. Contacter nous pour plus d'information

## LES MODULES DE FORMATION

### Module de positionnement

Individualisation du parcours de formation (21 heures)

**Module 1 :** Accueillir les enfants dans les temps de loisir périscolaire (35 heures en centre, 60 heures en entreprise)

> **Validation :** Soutenance à l'oral d'un compte-rendu d'animation

**Module 2 :** Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité (63 heures en centre, 52 heures en entreprise)

> **Validation :** Production d'un projet d'animation et entretien oral

**Module 3 :** Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants (98 heures en centre, 88 heures en entreprise)

> **Validation :** Mise en situation d'animation

**Lieu de la formation:**

Siège de l'Union Régionale  
des Foyers Ruraux Grand Est  
3 allée du beaujolais,  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

**Accessible en transport en commun  
Tram ligne 1**

**Pour tout renseignement, contacter :**  
**Ligue de l'enseignement**

**Jean PAYEUR**

49, rue Isabey  
54 052 Nancy Cedex  
03 83 92 56 08  
06 12 55 23 94  
jean.payeur@ligue54.org

[www.ligue54.org](http://www.ligue54.org)